



# Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
3 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9  
☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884  
[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

---

## Toutes Dernières Nouvelles... de l'AMQ

---

Jeudi 31 octobre 2024

### ACCÈS AUX SOINS POUR VOS PATIENTS

Pour ceux qui étaient présents à l'Assemblée générale annuelle de vendredi dernier le 25 octobre 2024, vous avez pu prendre connaissance des travaux réalisés par l'AMQ pour améliorer l'accès aux soins pour vos patients.

Ce comité a été mis en place à la suite de plusieurs commentaires et plaintes de médecins de famille de la région.

Depuis quelques années, les médecins de famille de la région se font refuser par exemple l'accès à des consultations spécialisées et à des examens diagnostiques. Devant l'augmentation de ces refus, le conseil d'administration de l'AMQ, après consultation avec les services juridiques de la FMOQ, a décidé d'intervenir afin d'assurer un accès optimal aux citoyens de la Capitale-Nationale.

L'AMQ a préparé un modèle de lettre visant à harmoniser le partage des responsabilités dans le continuum de soins avec les intervenants du réseau de la santé qui ont envoyé les lettres de refus. Les médecins de famille ne peuvent être les seuls à assumer la responsabilité des décisions de gestionnaires qui ont pour effet de diminuer l'accès aux usagers.

Vous trouverez en annexe le modèle de lettre que vous pouvez utiliser pour répondre à un refus d'accès à des consultations spécialisées et à des examens diagnostiques. Il est aussi disponible au lien suivant : [Modele-de-lettre-lorsque-refus-ou-delais-injustifies.pdf](#)

Nous demandons aux médecins qui utiliseront ce modèle de lettre de l'utiliser de façon ciblée pour le refus d'accès aux soins. S'il vous plaît, mettre l'AMQ en copie conforme de toutes les lettres envoyées afin que nous puissions faire état de la situation. Merci de vous assurer que la version envoyée à l'AMQ ne contient aucune information nominative sur le patient touché par le refus.

Deux façons de nous faire parvenir la copie conforme de votre lettre non nominative:

- 1) Par courriel : [amq@amq.ca](mailto:amq@amq.ca)
- 2) Par la poste :  
AMQ,  
303-825, boul. Lebourgneuf  
Québec (Qc) G2J 0B9

Nous espérons que cette démarche pourra sensibiliser les intervenants de tout niveau aux soins offerts à la population.

### LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMQ POUR 2024-2025

À la suite des élections tenues lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 25 octobre dernier.

Dr Pascal Renaud, président  
Dr Patrick Bernier, premier vice-président  
Dre Nathalie J. Morin, seconde-vice-présidente  
Dre Louise Caron, Trésorière  
Dre Lucie Lavallée, secrétaire.

Les 9 administrateurs sont:  
Dre Anne-Marie Beaulieu,  
Dre Dominique Biron  
Dr Jacques Bouchard  
Dre Véronique Fournier  
Dre Andréane Lalumière-Saindon  
Dre Amélie Mercier  
Dre Elizabeth Parenteau  
Dr Daniel Rizzo  
Dre Annie St-Pierre

Le conseil d'administration de l'AMQ

Modèle de lettre proposée :

Lettre lorsque refus ou délais injustifiés

À L'ATTENTION DE :

AU SUJET DE :

Bonjour,

J'ai pris connaissance de la réponse concernant ma demande de services au sujet du patient ci-dessus mentionné.

Sachant qu'en tout respect de mon code de déontologie je ne demande jamais de consultation ou autres soins pour des raisons mal fondées.

Au mieux de mes compétences, j'ai déterminé que le patient a besoin du service que j'ai demandé pour lui.

Veuillez prendre note, Madame, Monsieur, (nom de la personne ayant signifié le refus) que je vous considère responsable de cette décision qui limite ou prive l'accès au service à mon patient. Je colligerai cette information au dossier et la communiquerai au patient et à ses proches (s'il y a lieu).

Cordialement,

Dr x

L'usage du masculin dans cette lettre est uniquement pour alléger le texte

c. c. conseil d'administration de l'AMOQ